

Retour sur les rencontres professionnelles
dans le cadre de :



CLUNY
DANSE

Festival - 8^{ème} édition

Depuis la création du festival, les questions de l'espace public et de la sensibilisation des habitants à l'art chorégraphique ont été au cœur même de ses intentions.

En résonance avec le territoire régional, une coopération forte est née entre quatre structures de la Région Bourgogne Franche-Comté : le lab - association culturelle régionale pour le Spectacle Vivant, VIADANSE - CCN Bourgogne Franche Comté à Belfort, la Ville de Cluny et la Cie le Grand Jeté !.

Deux rendez-vous sont ainsi nés de cette coopération.

Ce compte-rendu vous propose de revenir sur la consultation citoyenne et la rencontre professionnelle qui portaient sur la problématique suivante : « Comment réinventer le rapport au public dans l'espace public ? »

Apéro citoyen
Jeudi 16 mai

L'objet d'une consultation citoyenne est une démarche innovante pour un opérateur culturel comme la compagnie Le Grand Jeté, qui se questionne sans cesse sur les lieux publics à investir dans le cadre de leur programmation. Accompagnée par la ville de Cluny, le lab et VIADANSE, cette consultation avait pour enjeux :

- D'interroger les citoyens sur les lieux qui pourraient être investis
- De partager avec eux les difficultés de programmation liées aux contraintes techniques des lieux, à l'urbanisme, aux contraintes budgétaires et artistiques etc.
- De faire dialoguer les services de la ville avec le festival Cluny Danse

La ville de Cluny regorge de monuments classés MH (Monuments historiques). À ce titre, un architecte des bâtiments de France de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté se déplace régulièrement à Cluny. La qualification même de Monuments historiques pose des contraintes très fortes à la collectivité et à l'opérateur culturel, il faut pouvoir préserver le caractère même du bâti, tout en cherchant à lui donner vie, par l'irruption du geste artistique.



25 personnes (élus, artistes, habitants, techniciens de la collectivité) se sont ainsi retrouvées pendant plus d'une heure et demie et ont échangé sur les 3 enjeux précités.

Des pistes intéressantes sont ressorties, qui donnent de la matière à retravailler pour la compagnie Le Grand Jeté ! et la collectivité pour une prochaine édition du festival. Une expérience à renouveler et à enrichir.

Rencontre professionnelle

Vendredi 17 mai

Comment réinventer le rapport aux publics dans l'espace public ?

Afin d'introduire la rencontre et de donner un préalable aux participants sur des éléments historiques de l'art dans l'espace public ainsi qu'une définition de ce qu'est l'espace public, nous avons fait appel à **Valérie De Saint Do**, journaliste et auteure.

Nous vous proposons une retranscription intégrale de sa conférence inaugurale :

Cluny est atypique dans le paysage et arriver ici remet en question ce que je m'apprêtais à vous dire. Sans avoir vu de spectacles j'ai le sentiment d'une approche tout à fait singulière dans les arts dans l'espace public. Et en même temps d'une pratique totalement en phase avec les questions contemporaines.

Il y a ici la singularité d'un espace totalement marqué par le patrimoine, le fait de l'aborder prioritairement par la danse et la distance vis-à-vis de ce que j'appellerai les « grandes machines festivalières » des arts dans l'espace public.

L'intitulé de la rencontre m'a interpellée à plusieurs égards : « réinventer » ? « Rapport aux publics dans l'espace public » ?

J'ai été invitée notamment parce que auteure d'un article paru dans l'Observatoire des

politiques culturelles sur la notion de médiation dans l'espace public. Notion qui interrogeait voir «défrisait» bon nombre d'artistes de l'espace public. J'ai également rédigé pour partie le Manifeste pour la création artistique dans l'espace public de la Fédération des arts de la rue.

Les mots sont importants. Là, nous parlons d'art dans l'espace public.

Dans la nomenclature du ministère pour le spectacle vivant, on a parlé d'abord de théâtre de rue, pour les pionniers. Puis d'arts de la rue, et enfin d'arts dans l'espace public.

Cela reflète la multiplicité des pratiques – l'art dans l'espace public s'est ouvert à la danse, aux arts plastiques, à la vidéo ; l'espace public n'est pas seulement la rue, mais l'ensemble de nos espaces communs.

Les arts dans l'espace publique ne sont pas une discipline mais une démarche, une éthique à laquelle ont correspondu des esthétiques.

Pour leurs pionniers et pionnières, sortir des murs des théâtres, c'était aller au plus près du public. Plus exactement, il s'agissait de refuser l'existence d'un « public » constitué (et supposé sociologiquement homogène) pour s'adresser à tous, de plain-pied, parfois par effraction et sans convocation, dans un espace géographique et symbolique.

Ce qu'on appelle « le public » et l'espace public, c'est précisément une part du matériau de création.

On « fait avec » la disposition de l'espace, la météo, l'urbanisme, l'architecture, les déplacements, les passages, la curiosité et même l'hostilité.

« Créer pour l'espace public, c'est créer avec l'espace public, et avec ses usagers – qu'ils deviennent ou non un « public » ». C'est un leitmotiv des artistes de la rue, même s'ils n'en ont pas l'exclusivité.

S'adresser à tous, cela passait aussi par l'effraction et la non convocation, que des restrictions ont rendu peu à peu impossible.

Les arts de la rue voulaient s'adresser à tous les publics.

De fait ils ont constitué « leur » public, et le vecteur en a été les festivals.

Ce qui définissait l'espace public c'était précisément d'être celui de tous les possibles, du ré-enchantement de la ville par une sorte de transformation totale et des audaces permises. (cf HLM/ Ilotopies).

Il faut toujours se méfier du « c'était mieux avant ». Mais c'est un couplet fréquent chez tous les vieux routiers des arts de la rue « ce ne serait plus possible aujourd'hui ».

Or, ce qui marque les dernières années, c'est une ouverture des pratiques mais une fermeture de leurs conditions d'exercice :

- La dimension festive prise en étau entre les exigences de sécurité et l'austérité budgétaire
- La question même du travail avec une population remise en question par les exigences liées à l'Etat d'urgence
- L'envie d'explorer d'autres formes qui ne relèvent pas nécessairement du spectaculaire et de travailler dans le temps, sur précisément ce qui transforme l'espace public

● Les croisements disciplinaires et sociologiques avec d'autres exigences de la société et la remise en question de la notion de publics.

UN ESPACE PUBLIC À NÉGOCIER

Qu'est que l'espace public ?

La notion nous semble évidente mais n'a pas existé juridiquement avant 2010, lors de la loi sur l'interdiction du port du voile intégral, où on a parlé « des voies publiques ainsi que des lieux ouverts aux publics ou affectés à un service public ».

Qu'est-ce que l'espace public pour nous ? Est-ce que c'est tout ce que l'on traverse de notre espace privé à un autre qui est celui du travail ? Quelle est la notion de « commun » dans cet espace public ?

Est-ce qu'un centre commercial est un espace public ? Quel est le degré de privatisation de nos espaces publics ? Qu'en est-il du virtuel comme espace public (ce qui est une question cruciale aujourd'hui).

L'espace public a été théorisé par Jurgen Habermas comme « La sphère dans laquelle s'exercent les échanges critiques et la mise en question du pouvoir autoritaire dès le XVIIIème siècle. »

Ensuite, chaque discipline s'est emparée de cette notion : le géographe, l'urbaniste, l'architecte.

Dans le manifeste, Roland de Bodt montre que l'espace public est une conquête de la démocratie. La notion même d'espace public est

Il constate aussi (extrait) que notre espace public est de plus en plus contrôlé, sécurisé et privatisé.

Si je pose toutes ces questions, c'est parce que depuis les années 60/70, l'art dans l'espace public s'est voulu l'expression d'une liberté, d'une expérimentation d'un espace des possibles. Or, aujourd'hui, cette liberté est de plus en plus grignotée par les exigences de sécurité et une forme d'intolérance au « non programmé ». On l'a vu avec Nuit debout accusé de « privatiser » la place de la République à Paris.

La règle devrait être que tout ce qui n'est pas formellement interdit est autorisé, or ce qui se passe est exactement l'inverse : tout ce qui n'est pas autorisé formellement est interdit.

Or, de même que les arts de la rue étaient nés avec les grands mouvements sociaux des années 60, cf Bread and Puppet, ils ne peuvent pas être imperméables aux mouvements sociaux de notre époque et notamment à son exigence de démocratie. Déjà, en 2011, Aurillac avait voulu se faire un écho des Indignés.

Une envie de participation, de définition commune des actions aux multiples formes et qui doit prendre en compte le fait que les gens n'ont pas seulement envie d'être spectateurs.

Le forum organisé hier sur le festival Cluny Danse était un bon exemple de ce que préconisent les droits culturels entrés dans la loi Notre : en proposant aux citoyens de donner leur avis sur la programmation et ses lieux, il reconnaissait leur droit de participer à la vie culturelle.

L'espace public pose aussi la question de la négociation : un espace public est partagé et par définition le lieu de frottements et de négociation.

Cette exigence de démocratie voit depuis quelques années l'irruption des artistes dans la fabrique de la ville, avec l'association de collectifs d'architectes et artistes à des chantiers, comme à Dunkerque avec l'opération Dunkerque Opener et à Grigny. Cela pose la question de la participation citoyenne dans la définition de son cadre de vie, et de l'art comme outil de participation.

Cela peut sembler éloigné Cluny où précisément on est dans une ville patrimoniale où la question de la transformation est peu posée mais où il y a certainement d'autres vecteurs que la fabrique de la ville pour cette infusion artistique, et peut-être justement ce rapport au patrimoine à interroger. Cela donne une piste de réponse à la question posée : peut-être commencer à considérer que l'espace public est fait d'usagers et de citoyens plutôt que d'un public ».

Valérie de Saint-Do



World Cafe:

- 3 problématiques
- 3 hôtes de table
- 3 groupes de travail
- 3 vagues d'échanges

Nous vous proposons une retranscription synthétique de ces échanges, en soulignant les principaux points clés qui nous l'espérons, pourrons vous donner de la matière dans vos réflexions individuelles ou collectives.

1. Le spectacle dans l'espace public doit-il forcément être fédérateur ?

- Qu'entend-on par créer du lien ? Le lien est subjectif, il est intime. Il peut être éphémère ou répétitif en fonction de l'usage de l'espace public. Quand on parle de lien, on évoque la notion de partage. Le lien peut se restreindre à un simple échange, voir à un engagement sur le temps long.
- L'espace public permet la spontanéité dans la rencontre et donc le lien peut être plus simple à mettre en place que dans un Théâtre. Pour autant le spectacle dans l'espace public ne crée pas nécessairement du lien.
- Parler d'« usagers » de l'espace public et non de « public » ou « spectateur » est ici essentiel. Il faudrait plutôt lire la problématique sous cet angle-là : « L'espace public crée-t-il du lien entre les usagers ? ». Il faudrait penser l'artiste comme un usager de l'espace public, au même titre que l'habitant, le touriste.
- Il faudrait aussi partir du principe que l'espace public ne se décrète pas d'emblée, il se crée par son usage, par l'imaginaire collectif qu'il génère. C'est à cet endroit précis que l'artiste a un rôle fondamental à jouer. Pour créer l'espace public, il faudrait que les usagers (artistes, habitants etc) puissent travailler dans des projets au long cours, en prenant le temps de la rencontre avec les habitants, les acteurs locaux (artisans, marchands, opérateurs culturels et sociaux etc).

2. L'espace public crée-t-il du lien entre les spectateurs et les artistes ?

- Doit-on prendre le mot fédérateur au sens de mettre ensemble dans un même espace des personnes qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer ? Est-ce au contraire partir du principe que le spectacle dans l'espace public doit être consensuel ?
- Aujourd'hui on est dans une injonction permanente du « fédérateur ». Pourtant le

spectacle dans l'espace public enlève la notion même d'obligation : pas de ticket, la liberté de mouvement etc. Le spectacle dans l'espace public doit permettre l'interaction entre les usagers et l'environnement dans lequel ils se situent, il doit permettre le questionnement, il peut provoquer aussi.

● Il existe encore une Contre-culture dans une partie de l'Europe, hors en France quelque chose s'est lissé, avec de moins de moins d'aspérités dans les propositions. Ce sentiment est renforcé par la prégnance des injonctions sécuritaires, mais aussi par le classement disciplinaire très fort et contraignant. Poser la problématique du spectacle fédérateur ou non, c'est aussi se questionner sur notre capacité à bricoler en dehors de ces cadres avec la finalité de de créer des espaces démocratiques et pluriels.

3. Comment aborder le spectateur dans l'espace public, comme un destinataire ou comme un générateur d'expérience ?

● Si l'artiste est autant usager de l'espace public que l'habitant, le marchand ou le touriste, il faudrait détourner la problématique posée pour se demander dans quelle mesure on peut aborder l'utilisateur afin qu'il devienne spectateur ou acteur de l'acte artistique.

● L'artiste dans son intention de départ et dans sa posture doit s'adapter à toutes les contraintes liées à l'environnement qu'il investit. La place qu'il donne à l'utilisateur dépend de la nature même du projet qu'il crée. L'utilisateur est tout à la fois destinataire du geste artistique que générateur d'une expérience individuelle ou collective, liée là aussi à l'environnement bâti ou naturel dans lequel il se trouve.

● L'espace public est un espace performatif, dans lequel on peut créer de manière impromptue, où on peut surprendre. Or l'espace public à l'heure actuelle est pensé et vécu sous un aspect réglementaire, sécuritaire et du coup dissuasif.

● Il y a aujourd'hui le besoin de penser l'espace public en dehors des temps des festivals et de penser davantage l'espace public comme un espace des possibles.

FESTIVAL
CLUNY
DANSE

LE
GRAND
JETÉ !
Compagnie Frédéric Cellé



W
DANSE